

COMPTE-RENDU DU CODIR DU LUNDI 24 MARS 2025

Le lundi 24 mars 2025 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point important sur les ressources humaines au sein de notre association

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre
M. PAILLE Remy : Membre
Mme DEREGNAUCOURT Justine : Membre
Mme PALMER Karine : Membre
M. SOLARI Vincent : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié
M. TALARMAIN Sébastien

- **Excusés**

M. HAREL Nicolas : Membre

La séance a commencé à 19h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Point sur les ressources humaines
- 2) Projet associatif
- 3) Choix du maillot saison 2025/2026
- 4) Date assemblée générale 2024/2025
- 5) Point divers



1) Point sur les ressources humaines

Depuis de nombreux mois, la situation est très compliquée dans le relationnel entre nos deux entraîneurs Hugo et Patrick. Il existe une incompatibilité entre les deux caractères donc une solution doit être trouvée au sein du Comité de Direction du club.

Sylvain a réalisé de nombreux entretiens avec Hugo et Patrick et le constat est clair : nos deux entraîneurs ne peuvent plus travailler ensemble et Patrick a indiqué son envie de quitter le club.

Une rupture conventionnelle est en marche pour le départ de Patrick. Si les deux parties sont d'accord, le départ se fera pour début mai.

Cela soulagera tout le monde, le club, Hugo, Patrick ainsi que Kerem. Pour la suite de la saison, Hugo et Kerem pourront gérer la fin de la saison. Avec le nombre de licenciés actuels, pour la saison prochaine, il faudra regarder pour recruter un profil junior ou alors voir s'il est possible d'avoir une personne qui fait quelques heures dans les créneaux qui demandent un plus fort encadrement.

Il sera important d'avoir une communication officielle de la part de la direction du club afin d'expliquer le départ de Patrick en cours de saison et rassurer les licenciés pour la saison prochaine sur l'encadrement des séances et du centre d'entraînement.

2) Projet associatif

Tout d'abord, la journée France Travail a été une réussite et pour la vision du club cela est important. Cette action est à refaire pour la cohésion au sein du club.

Il sera important dans cette fin de saison de travailler sur le projet associatif défini autour de 9 axes de priorité.

Fred, Sébastien, Justine & Paul travailleront sur la hiérarchisation des actions de ce projet associatif. En parallèle, un groupe travaillera sur le modèle économique du club avec Sylvain, Gilbert, Justine, Paul, Hugo & JFF

Ces travaux sont essentiels pour se fixer des objectifs pour notre mandat de 4 ans.

3) Choix du maillot 2025/2026

La saison prochaine, le club changera de maillot. Le choix du modèle a été fait. Nous avons retenu un modèle Andro bleu & rouge avec un short rouge.

Par conséquent, le prix des licences augmentera la saison prochaine pour inclure le coût de la nouvelle tenue.

4) Date assemblée générale 2024/2025

Cette réunion a permis de fixer la date de la prochaine AG. Elle est prévue le mercredi 4 juin 2025 à 19h dans notre salle de l'Espace 101.

5) Point divers

Des remontées ont été faites sur la difficulté d'arbitrer nos joueurs de l'équipe 1 à domicile. Sylvain rappelle qu'il est difficile d'avoir des arbitres bénévoles donc il faut avoir de la bienveillance.

Enfin, le sujet des repas d'après-match a été évoqué. Une stratégie à l'échelle du club sera à mettre en place pour satisfaire l'ensemble des équipes.

Fait à Lyon, le 06/04/2025

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

